



PREFECTURE DE LA CORSE DU SUD

AVIS AU PUBLIC
ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'intérêt général du plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la basse vallée de la Gravona et ses affluents

Le Préfet de Corse, Préfet de la Corse-du-Sud informe le public de l'ouverture d'une enquête publique selon les formes prescrites par le code de l'environnement, en vue de la déclaration d'intérêt général du plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la basse vallée de la Gravona et ses affluents.

L'enquête se déroulera du 14 mai 2018 à 9h00 au 14 juin 2018 à 12h00.

Le dossier d'enquête, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, dans les lieux d'enquête suivants

Lieu
Mairie d'Ajaccio (annexe de Mezzavia)
Mairie d'Afa
Mairie d'Alata
Mairie d'Appietto
Mairie de Cuttoli-Corticchiato
Mairie de Peri (Annexe Plaine de Peri)
Mairie de Tavaco
Mairie de Sarrola-Carcopino (Annexe Effrico)

- aux jours et heures d'ouverture au public de ces lieux d'enquête,

afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre tenu à leur disposition.

Une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal Administratif de Bastia et elle est composée comme suit :

-la présidente : Madame Marie Livia LEONI,

-les membres titulaires : Monsieur Gilles ROPERS

Madame Catherine FERRARI

La commission d'enquête recevra les observations écrites et orales du public lors des permanences suivantes :

Lieu	Date	Matin		Après-midi	
		Début	Fin	Début	Fin
Mairie d' Ajaccio (Annexe de Mezzavia)	Lundi 14 mai 2018	9h	12h		
Mairie d' Alata	Mardi 22 mai 2018	9h	12h		
Mairie d' Afa	Jeudi 24 mai 2018	9h	12h		
Mairie de Cuttoli-Corticchiato	Mercredi 30 mai 2018			14h	17h
Mairie d' Appietto	Samedi 02 juin 2018	9h	12h		
Mairie de Sarrola Carcopino (Annexe Effrico)	Mercredi 06 juin 2018	9h	12h		
Mairie de Peri (Annexe plaine de Peri)	Vendredi 08 juin 2018			14h	17h
Mairie de Tavaco	Lundi 11 juin 2018	9h	12h		
Mairie d' Ajaccio (Annexe de Mezzavia)	Jeudi 14 juin 2018	9h	12h		

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées, avant la clôture de l'enquête, soit par :

- voie dématérialisée grâce au registre dématérialisé mis à la disposition du public, via l'adresse web :

<https://www.registre-dematerialise.fr/683>

- courrier, au président de la commission d'enquête, à l'adresse postale suivante :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Corse du Sud
à l'attention de Madame la Présidente de la commission d'enquête
Terre-plein de la gare
Service Risques Eau Forêt – unité Cours d'eau
20302 Ajaccio Cedex 9

- mail à l'adresse suivante : enquetepublique.dig.gravona-environnement@laposte.net

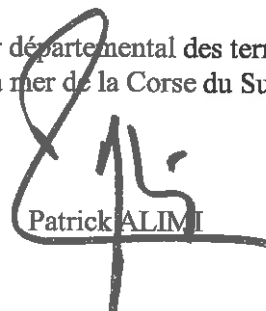
Les informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture : www.corse-du-sud.gouv.fr, rubrique enquêtes publiques.

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, pendant un an, à la préfecture de Corse du Sud, à la direction départementale des territoires et de la mer – service risques eau forêt – unité cours d'eau et au conseil départemental de la Corse-du-sud du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête.

Ces éléments seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture pour une durée qui ne pourra être inférieure à un an à compter de la décision finale.

Le présent avis sera publié sur le site internet de la préfecture.

Le directeur départemental des territoires et
de la mer de la Corse du Sud



Patrick ALIMI

